
CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET ACCOMPAGNEMENTS

(MAJ le 01/08/2024)

OBJECT :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Isabelle Boulze, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement, SIRET 90791099600012, domiciliée 454 Chemin de Mazérac Aux Rives – 81310 Lisle-sur-Tarn, ci-après dénommé "le Prestataire", et toute personne physique ou morale, ci-après dénommée "le Client", souhaitant bénéficier des services de formations et accompagnements dispensés par le Prestataire.

Le Client accepte les conditions générales en donnant son accord, par tout moyen approprié (courrier électronique...), à un devis, une offre, une convention ou contrat de formation, une facture ou tout autre correspondance commerciale présentée par le Prestataire auquel sont jointes les présentes conditions générales.

Isabelle BOULZE, E.I., 3C'Isa Formation et Accompagnement peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.

1- Définitions :

- Formation inter-entreprises : formation dont le contenu est décrit dans le catalogue réalisée en visioconférence en synchrone (classe virtuelle avec formateur).
- Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client.
- Client : personne morale ou physique qui achète la prestation de formation ou accompagnement;
- Stagiaire : personne physique qui bénéficie de la formation.

2- Offre de Services :

2.1. Le Prestataire propose des programmes de formations professionnelles et accompagnements personnalisés, en distanciel synchrone ou en présentiel :

Les formations et accompagnements inter-entreprises, se déroulent en distanciel via la plateforme Zoom.

Les formations et accompagnements intra-entreprises, se déroulent en distanciel via la plateforme Zoom ou se font en présentiel dans les locaux du Client (zone d'intervention habituelle Tarn Nord et Toulouse).

Cette flexibilité permet de s'adapter aux besoins spécifiques de nos clients et de fournir une expérience d'apprentissage personnalisée et efficace.

2.2. Les formations professionnelles et accompagnements proposés par le Prestataire, sont spécialisées dans le développement des compétences professionnelles dans les domaines de la communication, de la dynamique d'équipe, de la gestion des conflits, la cohésion d'équipe, le recrutement grâce à la méthode DISC et forces motrices.

Ces formations et accompagnements sont destinés à un public varié incluant les équipes, managers, coordinateurs, qu'ils soient salariés d'entreprise, libéraux ou travailleurs indépendants.

3- Prise en compte des inscriptions :

3.1. Pour les clients personnes morales : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, de l'acompte, s'il y a lieu (montant indiqué sur le devis, sur la convention de formation ou le bon de commande valant convention de formation) et, d'autre part, de la convention ou du bon de commande valant convention de formation ou d'accompagnement, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

3.2. Pour les personnes physiques : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du contrat de formation ou accompagnement signé et, d'autre part, d'un acompte de 30% du prix de la prestation. Le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétraction de 10 jours qui court à compter de la signature de ce contrat.

4- Inscriptions :

4.1. Toute inscription à une formation, accompagnement implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.

4.2. Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

4.3. Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation, accompagnement.

5- Prix : Modalités de facturation et paiement :

5.1. Les prix sont indiqués sur le bon de commande et/ou la convention et/ou le contrat de formation. Ils sont nets de taxes, Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement n'étant pas assujettie à la TVA (TVA non applicable, selon l'article 293B du Code général des impôts).

5.2. Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur le bon de commande et/ou la convention et/ou le contrat de formation.

6- Pénalités de retard et sanctions en cas de défaut de paiement :

6.1. Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire le jour suivant la date de paiement prévue.

6.2. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement, sauf s'il s'agit de particuliers.

6.3. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours calendaires, Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement se réserve la faculté de suspendre toute formation ou accompagnement en cours et /ou à venir.

6.4. Dans le cas où un client passerait une commande, sans avoir procédé au paiement des commandes précédentes, Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement sera en droit de refuser d'honorer la commande et de délivrer la prestation de formation ou accompagnement concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

7- Annulation, Absences, Report :

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite (e-mail, courrier) :

7.1. Par le client personne morale

- Lorsque la demande d'annulation est reçue par Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement entre 30 et 15 jours calendaires avant le début de la formation, ou accompagnement, Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement retient l'acompte.
- Dans le cas où la demande est reçue entre 15 et 1 jours calendaires avant le début de la formation, ou accompagnement, Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement retient l'acompte et facture 50 % du prix total de la prestation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Toute annulation à la date du début de la formation, accompagnement ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la prestation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Une fois la formation, accompagnement, commencé toute annulation ou interruption entraîne la facturation du prix total de la prestation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture. Elles ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

7.2. Par le client personne physique

- Lorsque la demande d'annulation est reçue par Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, accompagnement, Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement retient l'acompte s'il y a lieu, sauf cas de force majeure.
- Une fois la formation ou accompagnement commencé, lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation ou accompagnement, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation ou accompagnement effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- En l'absence de force majeure, une fois la formation ou accompagnement commencé, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total de la prestation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.

7.4 Par Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement

- Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.
- En cas d'annulation par Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement, les sommes versées sont remboursées au client si il a déjà payé ou non facturé au financeur.
- En cas de report, Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement propose de nouvelles dates : si le client les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle session de stage ; si le client les refuse, ces sommes lui sont remboursées.
- En cas de cessation anticipée de la formation ou accompagnement par l'établissement pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation ou accompagnement effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ou accompagnement ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

8- Convocation et attestation de présence :

8.1. Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée au client. Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement ne peut être tenue responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

8.2. Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est adressée au client et/ou au stagiaire après chaque formation. Le suivi de l'exécution de l'action est justifié par les feuilles d'émargement signées par les stagiaires et les formateurs, par demi-journée de formation. Il est de la responsabilité du participant de vérifier qu'il les a bien signées. Le manque de signature sur les feuilles d'émargement sera considéré comme une absence et les organismes financeurs ne prendront pas en charge la formation. L'entreprise sera donc responsable du règlement de la formation.

9- Propriété intellectuelle :

Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations et accompagnements qu'elle propose à ses clients. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations, et accompagnements appartiennent à titre exclusif à Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement. Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement est illicite et pourra donner à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

10- Confidentialité :

Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou accompagnement ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

11- Données personnelles :

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service de Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement ; aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel contact@3cisa-formation.fr. Ils disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou accompagnement, en cas de difficulté, auprès du contact@3cisa-formation.fr.

12- Droit applicable, tribunaux compétents :

Toutes les contestations relatives aux ventes de biens et services conclus par Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent (tribunal ALBI 81000).

13- Relations clients :

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser auprès de Isabelle BOULZE, E.I., 3C'IsA Formation et Accompagnement, du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00 (sauf le mercredi après-midi : fermé) ou transmettre un courriel à contact@3cisa-formation.fr.